



# La Lettre

de PRO SILVA FRANCE

- Septembre 2004. N°35

Comité de rédaction :  
M. BRUCIAMACCHIE - J. TOMASINI

## Contacts :

**Président** : Brice de TURCKHEIM  
Truttenhausen - 67140 Heiligenstein  
Tél : 03 88 08 96 04 - Fax : 03 88 08 57 25  
E-mail : brice.deturckheim@worldonline.fr  
**Trésorier** : Max BRUCIAMACCHIE  
37, rue Ernest Renan - 54520 Laxou  
Tél : 03 83 90 37 50  
**Secrétaire général** : Marc VERDIER  
Comité des Forêts - 46, rue Fontaine - 75009 Paris  
Tél : 01 48 74 31 40-Fax : 01 49 95 03 10  
**Bureau de Nancy** : Julien TOMASINI  
PRO SILVA FRANCE - 14 rue Girardet - 54042 Nancy  
cedex - Tel : 03 83 39 68 52 - Fax : 03 83 39 68 49  
E-mail : tomasini@engref.fr

## Correspondants régionaux :

**Auvergne - Massif Central** : ...  
**Bretagne** : *Animateur* : Marie Stella DUCHIRON  
15, rue de Guise 54000 Nancy- Tel : 03 83 35 65 72  
**Centre** : *Animateur* : Marc VERDIER  
Comité des Forêts - 46, rue Fontaine - 75009 Paris  
Tél : 01 48 74 31 40  
**Franche-Comté - Bourgogne-Est** :  
*Président* : Roland BURRUS  
86 rue de Grenelle - 75007 Paris  
*Animateur* : Isabelle HERBERT - 80, rue de Villard  
39570 Perrigny - Tel : 03 84 24 33 98  
**Ile de France - Champagne** :  
*Président* : Dominique de JABRUN - 48, rue Michel  
Ange - 75016 Paris - Tel : 01 46 51 57 67  
**Lorraine - Alsace** :  
*Animateur* : Marc-Etienne WILHELM - 16, Route de  
Bernardswiller 67120 Obernay-Tel : 03 88 95 16 49  
**Méditerranée** :  
*Animateur* : Robert LINDECKERT - 2, rue Baduel  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 87 22 57  
**Normandie** : *Président* : Hervé de THEULLOY  
Château de Beaucaoursel - 27910 Letteguives  
Tel : 02 35 79 01 93  
*Animateur* : Michel de VASSELOT - 6 rue Marcel  
Renault - 75017 Paris - Tel : 01 45 72 05 86  
**Nord - Picardie** : *Présidente* : Claire LEJEUNE  
3 rue Fournier Sarlovèze - 60200 Compiègne  
Tel : 03 44 40 47 24  
*Animateur* : Jean-Marc PENEAU - 68, rue du Centre  
60350 Berneuil-sur-Aisne - Tel : 03 44 85 76 60  
**Pays de Loire** : *Président* : Philippe d'HARCOURT  
La Justice - 7230 Vibraye - Tel : 02 43 93 60 01  
*Animateurs* : Jean-Michel GUILLIER  
Moulin de Rouffrançois - 53160 Saint Pierre/Orthe  
Tel : 02 43 03 28 37  
René COURRAUD - Les Perrés - 37130 Langeais  
Tel : 01 47 96 82 78  
**Plateaux Calcaires** :  
*Animateurs* : Jean-Jacques BOUTTEAUX  
M.F. des Alouettes - 52160 Auberive  
Tel : 03 25 84 21 21  
Rodolphe PIERRAT - 5 rue Riannot - 52360 Neuilly  
L'Evêque - Tel : 03 25 88 99 12  
**Rhône-Alpes** : *Animateur* : Jean-Loup BUGNOT  
Les Trois Chênes - 01400 Abergement Clémencia  
Tel/Fax : 04 74 24 07 42  
**Sud-Ouest** : *Président* : Norbert CHEYLAT  
"Les Cèdres" 24590 Salignac-Eyvignes  
Tel : 05 53 28 83 89  
*Animateur* : Gilles TIERLE - Le Puget  
09120 Crampagna - Tel : 05 61 05 37 41

**Site internet** : <http://prosilva.free.fr>  
Courrier électronique : [tomasini@engref.fr](mailto:tomasini@engref.fr)

## Sommaire

Assemblée Générale de PRO SILVA FRANCE à Pontarlier	
<i>Rapport Moral du Président</i> .....	Page 1
<i>A propos de l'équilibre sylvo-cynégétique</i> .....	Page 4
<i>Compte rendu de la tournée aux Cottards</i> .....	Page 4
<i>Compte rendu de la tournée à Couvet</i> .....	Page 5
Compte rendu de tournées des groupes régionaux	
<i>Rhône-Alpes</i> .....	Page 6
<i>Franche-Comté</i> .....	Page 7
<i>Picardie</i> .....	Page 9
<i>Lorraine</i> .....	Page 10
Actualités .....	Page 12

## Assemblée Générale de PRO SILVA FRANCE

Pontarlier - 11 et 12 septembre 2004

### Rapport d'activité.

Au cours de l'année écoulée depuis notre dernière Assemblée Générale dans le Gard, les activités de PRO SILVA FRANCE peuvent être énumérées comme suit :

#### 1. Activités de groupes régionaux.

14 réunions ont été organisées cette année dans les divers groupes régionaux, soit 1 à 2 tournées annuelles par groupe. La majorité des 13 groupes régionaux fonctionne bien. Cependant, le groupe Auvergne-Massif-Central est en attente d'un animateur. A noter la reprise d'activité du groupe Nord-Picardie en latence depuis plusieurs années, nouvellement animé par J.M. Péneau et présidé par Mme. Claire Lejeune. A noter également, la création du groupe Bretagne à la fin 2003, animé par M.S. Duchiron. D'autres tournées sont déjà prévues pour l'automne prochain (Normandie, Bretagne, Lorraine-Alsace, Centre, Plateaux-Calcaires, Picardie, Méditerranée, Sud-Ouest...).

#### 2. Relation avec l'ONF.

Depuis l'an dernier, l'Office National des Forêts a adhéré en tant que personne morale à PRO SILVA FRANCE. Le rapprochement se concrétise notamment par l'organisation de tournées communes et l'ouverture vers de nouvelles techniques sylvicoles. Rapprochement à suivre et à encore davantage concrétiser, dans certaines régions, sur le terrain. Les tournées PRO SILVA sont les seules où techniciens de l'ONF et de la forêt privée peuvent échanger sur le terrain leurs connaissances. Il importe de les continuer et qu'il y ait mélange des personnes.

#### 3. Colloques-tournées.

Co-organisation du colloque « Gros bois résineux » qui s'est déroulé en Forêt Noire au mois de septembre 2003 (PRO SILVA Allemagne, Belgique, France et Suisse). Participation au colloque à Louvain (octobre 2003).

Prochaines manifestations prévues :

Colloque « Bois mort » à Chambéry (WWF, PRO SILVA) du 25 au 28 octobre 2004 et Colloque à Cracovie sur la biodiversité en forêt (7 et 8 octobre 2004).

#### 4. Etudes.

PRO SILVA vient de terminer cette année une étude réalisée en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord : « Méthodologie d'évaluation du coût d'un martelage favorable à certains éléments de la biodiversité » Max Bruciamacchie vous en avait donné les éléments en avant première lors de l'AG de septembre 2003. Etude réalisée sur 3 ans avec différents gestionnaires forestiers et naturalistes sur un marteloscope. Restitution devant élus, ainsi qu'au colloque de Sasbachwalden. Aucune nouvelle étude n'est prévue dans l'immédiat.

#### 5. Relation avec l'AFI.

L'association Futaie Irrégulière présidée par R. Susse travaille toujours en étroite collaboration avec PRO SILVA FRANCE. 14 dispositifs ont été remesurés cette année (Bourgogne, France-Comté, Centre, Ile de France...), 3 nouveaux dispositifs ont été installés (Picardie, Alsace) avec étude stationnelle. 5 remesures sont prévues pour l'hiver prochain (Lorraine, France-Comté, Bourgogne, Centre) ainsi que 3 installations de nouveaux dispositifs. Une synthèse devrait sortir d'ici la fin 2004 dans le but d'actualiser les premiers résultats publiés en 2000. Synthèse d'un point de vue dendrométrique (sylvicole et technique) mais aussi économique (analyse recettes/dépenses + évolution du capital).

#### 6. Autres activités.

- Contrat d'étude avec le WWF/Morvan-Ecologie/AFI : études sur la reconstitution après chablis et plus généralement transformation de futaies régulières monospécifiques en futaies irrégulières. Tournée avec la presse à Folin le 27/05/04.

- Relations avec l'IDF qui a constitué un groupe de travail Futaie Irrégulière (réunion à Mazamet en mai 2004).

- Participation à voyage du Comité des Forêts en Slovaquie avec l'aide du Professeur Saniga (président de PRO SILVA Slovaquie).

- Pas de voyage PRO SILVA à l'étranger – la tournée des 11 et 12 septembre en tient un peu lieu.

- Avis sur équilibre chasse. Le détail sera examiné ci-après.

A noter deux problèmes qui subsistent :

- le réseau européen de forêts de démonstration.

- le site internet de PRO SILVA FRANCE : nous cherchons un volontaire pour le faire marcher, l'alimenter, le mettre à jour (des pistes sont en cours).

Merci à vous tous, particulièrement à Max Bruciamacchie et Julien Tomasini.

#### A propos des SRGS.

Nous avons eu connaissance de certains SRGS rédigés par les CRPF. Nous ne nous formalisons pas trop de certaines normes indiquées, à tant et tant de m2 de surface terrière pour telle ou telle opération : ces « normes » n'excluent pas des exceptions, si elles sont justifiées et elles ne sont pas à prendre d'une manière trop étroite.

Par contre, nous avons vigoureusement réagi contre certaines interdictions, de conversion en futaie irrégulière de futaies régulières, de taillis simples, et même de peupleraies ou de noyeraies. Je crois toutefois savoir que ces interdits avaient été levés. Cet épisode doit nous rappeler notre devoir de vigilance envers les divers textes proposés ou discutés concernant la forêt et la sylviculture.

#### Sur l'activité Pro Silva Europe.

Il n'y a pas beaucoup à dire. Le congrès prévu au

Danemark pour le début du mois d'août dernier n'a pu se tenir, notamment en raison de la suppression des subventions qui étaient attendues. Une réunion restreinte a eu lieu, avec des chercheurs scientifiques qui ont restitué leurs travaux dans le cadre du projet NATMAN sur les hêtraies du centre et du nord de l'Europe. Votre président a participé à cette manifestation qui a concrétisé certains aspects de la collaboration entre chercheurs et gestionnaires.

Dans les divers pays d'Europe, l'idée PRO SILVA progresse, et des groupes PRO SILVA sont en cours de constitution, notamment en Croatie, en Serbie, peut être au Portugal.

#### Sur le programme de travail de PRO SILVA FRANCE pour le proche avenir.

Si dans certaines régions et dans certains groupes de sylviculteurs les principes de gestion de PRO SILVA paraissent parfaitement admis, assimilés et appliqués, nous pensons que nous pêchons par un optimisme exagéré si nous croyions que nous n'avons plus de critiques ni d'opposants. C'est le contraire qui est vrai, et, à ce propos, je suis aujourd'hui nettement moins heureux qu'il y a un an. Deux cas de figure sont à considérer :

Je n'exclus pas que, dans certains cas, que je crois tout à fait exceptionnels, mais qui sont montés en épingle par des détracteurs, il y ait des dérives. Certains sylviculteurs, de scrupulosité un peu douteuse, et peut être même pas adhérents de notre Association, utilisent notre réputation et nos conceptions de gestion pour - je cite un ami de PRO SILVA ayant une position importante dans l'administration « *abuser des prétendues facilités de la méthode soit pour éviter d'affronter le défi du renouvellement des peuplements, soit pour irrégulariser à tout prix des peuplements équiennes trop âgés, voire masquer l'incompétence, et/ou la recherche de la facilité, ou pour couvrir des stratégies de décapitalisation inavouables* ». Je ne sais si cet ami a des exemples concrets à montrer, ou si ce ne sont que des craintes qu'il exprime.

Tout en faisant la part des critiques injustifiées, ou justifiées par des incompréhensions de la part de nos censeurs, il nous appartient, il appartient à chacun d'entre nous de veiller à la bonne exécution des principes de PRO SILVA, et de se démarquer vigoureusement des dérives dont nous aurions connaissance, et, peut être nous en faire part.

L'adhésion à PRO SILVA comporte, pour chacun de nous, un engagement de sylviculture de qualité, afin d'être un exemple pour les professionnels qui nous entourent et nous observent.

Ceci dit et bien posé, nous ne devons pas nous cacher que certains cercles critiquent et ne comprennent pas nos idées de liberté, d'indépendance, de responsabilité professionnelle, personnelle, d'absence de normes obligatoires, d'initiative des acteurs du terrain. La crainte du chaos, de la surexploitation de bois de valeur, de l'insuffisance des régénérations occulte l'effort de compréhension de l'essence de ce que nous faisons. N'en veuillons pas à certains responsables, surtout âgés, n'essayons pas de convaincre des opposants systématiques, attendons plutôt leur mort professionnelle et gardons confiance en nos travaux, en les améliorant de jour en jour. Montrons aux vrais curieux notre manière d'agir et nos résultats. Serrons nous les coudes, transmettons nos expériences et notre savoir, sachons aussi que nous avons beaucoup de progrès à faire.

Qu'y a-t'il à dire de plus sur la stratégie de PRO SILVA pour les prochaines années ?

Nous connaissons tous la situation économique catastrophique de forêts européennes de l'Ouest et du Centre. La mévente des bois, la chute des prix qui, pour certaines catégories, est de l'ordre de 50% en monnaie courante, par rapport à ceux du début de la décennie 1990, causent de graves soucis aux propriétaires et aux gestionnaires. Beaucoup de propriétés - notamment dans le secteur public - annoncent des déficits inquiétants. La délocalisation de nombre d'industries du bois et les fermetures d'usines, nous privent de débouchés traditionnels.

Les changements climatiques avec leurs effets induits : chaleur, sécheresse, tempêtes, attaques d'insectes, posent des questions sur la stabilité des forêts telles que nous les connaissons.

Nombreux propriétaires - même dans la forêt publique - n'effectuent plus la maintenance de leur outil de travail, les peuplements forestiers, arrêtent les soins culturaux, laissent le soin des martelages aux prestataires de services - les exploitants -.

Certains pensent que la solution est le retour à la futaie équienne avec coupe à blanc unique à très courte révolution, mécanisable et évitant les risques.

Contre ces dangereuses tendances qui apparaissent, de réduire les frais de sylviculture, d'abandonner les récoltes déficitaires, nous avons une réflexion toute simple. **Il faut réduire les frais de l'entreprise forêt.** Cela est évident et indiscutable. Le gaspillage doit être pourchassé avec la dernière vigueur mais pas au mauvais endroit. L'abandon d'une politique de qualité de la production est, pensons-nous, le pire des gaspillages.

N'oublions pas que c'est essentiellement le travail du sylviculteur sur le terrain qui améliore la production en qualité et en valeur, mais non pas la bureaucratie ni l'informatique. **Beaucoup d'économies peuvent être faites, mais pas sur la matière grise en forêt.**

Rappelons nous aussi que, selon certaines études allemandes, dont je n'ai malheureusement pas trouvé les références, la production de 1 euro de bois sur pied génère 65 euros de chiffre d'affaire jusque et y compris la livraison du meuble à la maison, la vente du journal au kiosque, la charpente posée. L'abandon par la société ou le propriétaire de 1 euro de production signifie donc, pour l'économie, une perte de 64 euros en termes d'emplois, de plus value, de valeur ajoutée. Pouvons-nous nous payer un gaspillage aussi énorme ? Serait-il raisonnable, de la part de la société, de laisser se déliter un secteur aussi important de l'activité, qui, de plus, ne pollue pas et rend des services inappréciables à la Collectivité, lesquels pour le moment ne sont pas rémunérés ?

Les « réformes » des administrations forestières dans quasiment tous les pays sont à la fois un résultat de la morosité ambiante, mais elles contribuent puissamment à l'augmenter. Pensez donc à la suppression de la chaire de sylviculture de l'Ecole Polytechnique Fédérale à Zurich.

Face au découragement, à la démoralisation et à la démobilisation de nombre de forestiers, les facteurs de redressement et de confiance ne sont pourtant pas inexistantes. La crise de l'énergie, l'augmentation tout à fait prévisible du prix des combustibles fossiles, la surexploitation des ressources naturelles de bois de qualité et leur épuisement progressif, au moins dans les secteurs où le coût d'exploitation reste « raisonnable », l'augmentation du niveau de vie dans les pays en voie de développement, qui se répercutera forcément d'abord dans le coût de la

transformation de bois qui se rapprochera de celui de notre pays, ensuite, dans une demande plus forte de produits de bois. Déjà les prix des bois sont très semblables en Europe du Centre et de l'Est par rapport aux nôtres. Peut-être aussi la diminution de notre pouvoir d'achat, associé au renchérissement de l'énergie, nous poussera t'elle à la diminution du gaspillage d'énergie. Les emplois du bois sont particulièrement efficaces en vue de cette stratégie.

Face à tous ces questionnements, à toutes ces dérives en cours ou en attente, les missions de PRO SILVA nous paraissent être d'une clarté totale. Nous avons la réponse à tous ces défis :

- Production de gros beaux bois de valeur ;
  - Diminution des assortiments déficitaires ;
  - Diminution des frais ;
  - Amélioration de la stabilité et de la flexibilité.
- Nous avons à insister sur les deux critères fondamentaux de la gestion forestière dans nos pays.
- La continuité, la gestion durable, la production soutenue de biens et de services.
  - La multifonctionnalité

Le zonage des forêts, pour la production intensive de bois de qualité courante ou la chasse, ou la promenade et le paysage, ne répond pas à l'impératif de multifonctionnalité : il ne permet pas le changement de priorité des objectifs, au cours du temps, alors que nous savons bien que tout ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus demain. Et l'utilisation rationnelle et durable de toutes nos ressources est un impératif, moins d'aujourd'hui peut être que de demain sûrement, alors que nous serons, d'une façon quasiment certaine, plus pauvres demain qu'aujourd'hui.

Plus que jamais, les grands principes de PRO SILVA sont valables : pour mener durablement, une sylviculture multifonctionnelle,

nous avons à nous soucier de la bonne santé de nos écosystèmes, du sol aux arbres en passant par toute la biodiversité, nous devons donner aux



arbres le traitement individuel qu'ils requièrent en vue de leur productivité, leur fonctionnalité maximale. Ces conceptions permettent de proposer une infinité de solutions aux infinités de problèmes à résoudre, et loin de nous toute uniformité, toute normalisation de traitement. La sylviculture PRO SILVA n'est pas un monolithe, tout au contraire, c'est la grande diversité des solutions que PRO SILVA est en mesure de proposer qui est la garantie de l'efficacité, à court comme à long terme, de la sylviculture que nous pratiquons.

En période de grande crise, comme celle que nous traversons, la nécessité d'une technicité de pointe est beaucoup plus impérieuse que quand tout va bien. Aujourd'hui, peut être plus que jamais, PRO SILVA a un rôle de veilleur et de recours à tenir. Puisseons-nous, chacune et chacun d'entre nous, remplir ce rôle de veilleur, et proposer des modèles à une économie forestière en crise.

*Bon courage et bon vent à chacun, chacune de nous.*

Votre Président,

Brice de Turckheim

**A propos de l'équilibre sylvo-cynégétique.**

L'un des fondamentaux de la sylviculture continue, irrégulière, proche de la nature est le soin à un écosystème en bonne santé, ou sa guérison. Cette santé ne peut pas être obtenue sans un équilibre sylvo-cynégétique correct. PRO SILVA s'est préoccupée en permanence de ce problème, et pas seulement en France. Ceux parmi vous qui avaient participé à l'Assemblée de 1999 dans la Loire se souviennent de la très intéressante conférence du Docteur Roucher et les participants au voyage en Allemagne de l'an dernier savent ce qu'une bonne gestion, telle celle démontrée par le Comte Hatzfeld peut obtenir. L'un de nos adhérents a saisi le Conseil d'une demande d'intervention auprès des pouvoirs publics pour qu'une action plus volontariste soit menée contre les surdensités de phytophages ongulés.

Vous savez aussi qu'actuellement notre Parlement a étudié, dans le cadre de la future loi sur les territoires, le problème de l'équilibre entre la forêt et les ongulés. Comme vous l'avez appris, le projet voté en 1ère lecture par le Sénat, reprend la définition de cet équilibre, inscrit dans la loi forestière de 2001, comme permettant la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire.

Nous avons toujours soutenu que cet équilibre ne devait pas dépendre de protections artificielles, qu'elles soient « économiquement satisfaisantes » ou non, mais que les écosystèmes devaient fonctionner d'une manière naturelle sans protection, et pas seulement la régénération des arbres forestiers.

Le rapport Patriat du 19/11/99 prévoyait de rendre obligatoire le prélèvement du minimum d'individus pour garantir la qualité et la pérennité des écosystèmes forestiers, notamment lors des phases de renouvellement des peuplements forestiers qui ne doivent pas entraîner de surcoûts significatifs de protection.

Le propriétaire forestier ne dispose que de l'outil plan de chasse, et c'est le plan de chasse qui devrait amener au respect des « équilibres ».

La densité d'animaux doit être régulée par le tir de telle sorte que toutes les espèces floristiques en place, et pas seulement les essences forestières à fonctions économiques, puissent se reproduire et prospérer.

Votre président est intervenu auprès du rapporteur de la Loi au Sénat, qui défend le lobby des chasseurs, a reçu une longue réponse à côté de la question fondamentale posée. Votre Conseil, après une discussion approfondie vous proposons donc de présenter le vœu suivant :

*Les adhérents de PRO SILVA FRANCE,  
Association pour une sylviculture proche de la nature, réunis  
le 11 septembre 2004 en Assemblée Générale à Pontarlier*

Considérant

*Que le déséquilibre forêt/gibier est un obstacle de plus en plus préoccupant à une gestion durable et performante des écosystèmes forestiers, à leur fonctionnement normal, à leur renouvellement et à la biodiversité dans sa globalité,*

Demandent aux Elus de la Nation :

*- De réintroduire dans les textes législatifs en préparation la définition de l'équilibre sylvo-cynégétique déjà formulée dans le rapport du Gouvernement au Parlement d'avril 1997 et votée en première lecture par l'Assemblée Nationale, permettant le renouvellement des écosystèmes dans toute leur diversité et leur richesse spécifiques sans la nécessité de leur appliquer des protections artificielles ;*

*- De solliciter les administrations concernées par toute voie utile (courriers aux Ministres, questions écrites et orales...)*

*- Afin que toutes les mesures nécessaires soient prises pour rétablir ou maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique ainsi défini ;*

*- Et afin que les plans de tir - à moins d'envisager leur suppression pure et simple - soient fixés et que leur application soit obtenue en fonction des seuls critères de la richesse biologique du milieu et de la bonne santé des animaux et de leurs populations, menacées par leur surdensité.*

L'Assemblée Générale de PRO SILVA FRANCE a adopté ce texte après quelques modifications et compléments. Il sera envoyé dès les prochains jours à tous les adhérents de notre association, à charge, par eux, de les présenter aux Elus, avant la deuxième lecture du projet de loi, prévue pour le mois d'octobre 2004 (c'est donc très urgent !).

B.T.

**Compte rendu de la tournée aux Cottards (Suisse)**

*Propriété des familles Lavarini & Arnoux*

*--- 11 septembre 2004 ---*

Le groupe de 80 personnes est accueilli devant le chalet des Cottards par M. Lavarini et M. Arnoux. Le domaine s'étend sur une surface d'une cinquantaine d'hectares dont 30 ha de forêt traitée en futaie jardinée, 5 ha de pâturages boisés et 12 ha de pelouse. Le climat local est assez rude (région de la Brévine dite Sibérie suisse) et les précipitations élevées (1500 mm/an). Les altitudes sont comprises entre 1100 et 1200 m. L'épicéa est ici l'essence majoritaire, suivi du sapin blanc avec un faible pourcentage de feuillus, dont quelques belles tiges d'érable sycomore de valeur.

Les propriétaires nous présentent la politique forestière mise en œuvre sur le domaine. La méthode du contrôle selon Biolley y est appliquée. Les inventaires en plein sont cependant réalisés à intervalles réguliers sur l'ensemble de la propriété plutôt que sur chaque division avant coupe. Ils permettent tout de même de connaître l'accroissement local par unité de gestion et d'ajuster le geste cultural à chaque rotation, pour optimiser le rendement. Le dernier inventaire de 1998 réalisé sur l'ensemble du domaine boisé donnait un volume à l'hectare de 425 sylvies pour 309 tiges, soit 1,4 sylvies /tiges (la sylvie est une unité de mesure du volume sur pied, proche du m3, encore utilisée dans le canton de Neuchâtel; tarif unique avec facteur de correction fonction de l'altitude). Les prélèvements de ces 30 dernières années s'élèvent à 6 sylvies/ha/an. L'objectif est de tendre vers une distribution en volume de 50% de GB, 30% de BM et 20 % de PB (« idéal de la futaie jardinée » selon Biolley). Le martelage des coupes et leur exploitation sont réalisés en hiver (rotation de 9 ans) et les soins culturaux sont faits durant l'été. Le groupe traverse la division Chevreuil, où les opérations



d'élagages sont expliquées : différentes pastilles de couleur fonction du diamètre sont peintes sur les «candidats» qui représentent les tiges d'avenir élaguées. Environ 1/3 des petits bois sont élagués, soit 30 tiges/ha, représentant un coût de 2% du rendement brut de la forêt.

Sur la division Renard, Léonard Farron, ingénieur cantonal du service forestier, présente le rôle du service forestier sur le canton de Neufchâtel, qui gère les forêts publiques mais intervient également auprès des propriétaires privés en tant qu'appui technique (rôle de conseil plus que de police...). Les martelages en forêt privée sont également réalisés avec les forestiers du canton (le propriétaire paye 1 FS chaque tige martelée).

La forte proportion d'épicéa par rapport au sapin trouve son explication dans l'histoire du peuplement : la forêt est issue des anciens pâturages boisés du siècle dernier, assez clairs et constitués à base d'épicéa. D'autre part, la densité de gibier, qui est assez forte, favorise également les semis d'épicéa au détriment du sapin.

Sur la division blaireau, le groupe rend hommage à Trajan, le sapin président de la forêt. Le groupe assiste ensuite à une opération d'élagage à 10 m sur un «candidat». Avant d'effectuer l'élagage muni d'une nacelle, le bûcheron rappelle les critères de choix d'un individu : il faut qu'il ait un bon enracinement, un pied sain visuellement, un fut droit (pas de courbure ni de fourche), une couronne régulière au niveau de la cime et non dégarnie. La distance minimale entre deux candidats doit être de 7-8m.



D. Wyder, ingénieur forestier présent sur cet arrondissement, présente les règles de martelage dans la division du Lièvre. Il souligne l'avantage d'être sylviculteur et aménageur à la fois. L'objectif ici est de baisser le capital sur pied à 400 sylvies/ha en maintenant la proportion de feuillus présents (5%), tout en améliorant la structure du peuplement. La possibilité est fixée à 83 sylvies/ha. Le martelage a prélevé la possibilité moins les chablis (environ 28 sylvies/ha), soit 55 sylvies/ha. Les critères de martelage sont ceux classiquement préconisés en futaie jardinée (amélioration, éducation, récolte, régénération, structuration).

Le groupe traverse les divisions Tétrás, Sanglier et Loup qui ont connu, entre 1998 et 2002, une coupe et des soins culturaux, pour arriver au pâturage boisé de la division du Lynx. (hommages à Titus, président des épicéas de pâturage !). L. Faron présente l'histoire et la dynamique de ces pâturages boisés, qui ont fortement régressé en terme de surface durant le 20ème siècle, suite à la déprise agricole. Il est important de gérer ces milieux qui présentent de nombreux intérêts, notamment écologiques (propices au grand tétras) et paysagers. Ces systèmes où l'épicéa prospère représentent une zone tampon entre forêt et pâturage.

La tournée est clôturée par un rafraîchissement convivial dans la ferme du 18ème siècle autour d'un verre de vin blanc et de gruyère suisse. Nous remercions très chaleureusement nos hôtes pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé.

J. Tomasini

**Compte rendu de la tournée à Couvet (Suisse)**  
 Sur les trace de Biolley et de la Méthode du Contrôle...  
 --- 12 septembre 2004 ---

Le groupe est accueilli par Jean-Michel Oberson, ingénieur forestier de l'arrondissement de Couvet et gestionnaire de ce massif, ainsi que par Léonard Farron, ingénieur forestier cantonal et Président de PRO SILVA SUISSE.

Le matin est consacré à la visite de l'*Envers* (exposition Nord) et l'après-midi de l'*Endroit* (exposition Sud).

Après un bref historique (conversion amorcée en 1890 en futaie jardinée par Henry Biolley et mise en place de la méthode du contrôle) et une présentation générale de la forêt et des conditions de production, le groupe est guidé le long du sentier didactique parcourant l'*Envers*.

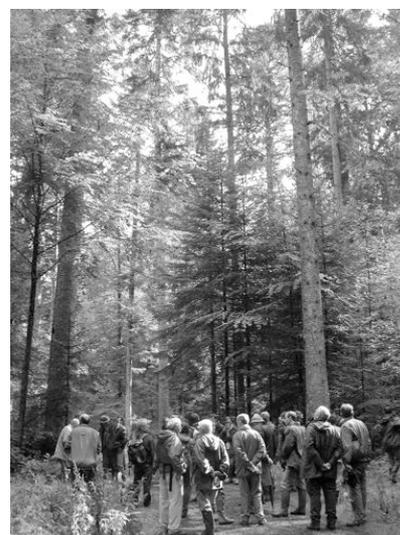
Chaque point d'arrêt fait l'objet de discussions sur la gestion, les niveaux de matériel à l'hectare, la commercialisation des bois, ... Il est également question de la tempête qui a ouvert localement le peuplement. Les gestionnaires soulignent que si les chablis de 1999 ont représenté tout de même une possibilité, ils se répartissent d'une manière diffuse sur l'ensemble du massif. Seule une zone de 30 ares environs a été ouverte par les chablis, cette dernière permettant d'ailleurs de mettre en évidence la résilience des forêts jardinées. De plus, même si les dégâts engendrés par des vents supérieures à 160 Km/h peuvent être aussi important qu'en futaie par classe d'âge, il y a encore une production et la régénération est omniprésente, ce qui augmente la rapidité de cicatrisation.

L'après midi est consacré à l'*Endroit*. La proportion de feuillus est plus importante. Si la production en volume est moindre que celle de l'envers, la qualité des individus sur pied n'en reste pas moins assez remarquable et résulte d'un travail continu d'amélioration depuis plus de 100 ans.

Les images forestières vues tout au long de la journée, ainsi que les explications sur la gestion forestière pratiquées ici, et bien entendu la présentation de la méthode du contrôle qui permet de suivre avec une grande précision l'évolution de la forêt depuis 120 ans, ont été appréciés de tous et représente un véritable modèle à suivre pour obtenir une futaie jardinée à base de sapin-épicéa et hêtre de qualité.

*Pour plus de détail sur la gestion forestière de cette forêt « modèle » et sur son historique, ou sur la méthode du Contrôle, mise en place par Gurnaud et appliquée par Biolley à Couvet, vous pouvez contacter le bureau de Nancy, où un certain nombre de documents est disponible (merci à nos amis suisses pour cette documentation).*

J. Tomasini



**Compte rendu de la tournée du groupe Rhône-Alpes**  
Bugey méridional (01) - 2 avril 2004

Thème : Alternatives à la conversion des taillis sous futaie en futaie régulière

Lieux : Forêts communales de Saint Sorlin et de Sault Brenaz, Région Forestière du Bugey Méridional.

Tournée animée par Emmanuel Guerraz (ONF). 30 participants.

**Stations - types de peuplements.**

Altitudes comprises entre 800 et 1000 m (étage montagnard). P = 1750 mm/an. Tmoy = 6.9 °C. Enneigement : 60 j/an. Sols neutres à légèrement basiques (substrat calcaire). Série de la hêtraie montagnarde neutrophile.

**Problématique.**

Les objectifs de production sont la production de hêtres et d'érables de qualité (tranchage, ébénisterie).

Après un passé de plus d'un ou deux siècles de traitement en TSF, les peuplements n'avaient pas subi d'interventions depuis la seconde guerre mondiale. Dans les années 1980-90, la conversion en futaie régulière « sur souche » est amorcée, d'abord par balivage intensif, puis, pour différentes raisons qui sont notamment :

- le déclin du marché du bois d'œuvre feuillu, avec la nécessité croissante de valoriser au maximum le capital sur pied ;

- la qualité des bois à préserver, plutôt incompatible avec le traitement proposé ;

- la baisse sensible à attendre sur le long terme du nombre d'affouagistes et d'entrepreneurs susceptibles d'assurer les coupes de taillis prévues ;

le gestionnaire est amené à expérimenter d'autres approches, ayant pour objectif principal la sylviculture d'arbres de place et non la constitution d'un type de peuplement déterminé.

**Principe général de la sylviculture présentée.**

Dans le cadre du précédent aménagement, le balivage intensif consistait dans les TSF vieillies, à pratiquer une coupe (assez forte) dans le taillis, généralement en un seul passage, de manière à libérer les arbres de futaie encore en place, et les brins de taillis les mieux conformés pour constituer une futaie régulière par conversion, au couvert fortement relevé ; à partir de cette futaie plus ou moins irrégulière (généralement, ce traitement est réservé aux TSF faibles en réserves de gros bois, et la futaie obtenue est généralement régularisée dans les petits et moyens bois), sont ensuite menées des opérations d'amélioration et de récolte progressive.

Observations formulées sur ce type de traitement :

- Forte déstructuration des peuplements, induisant un fort stress pour les arbres maintenus ;

- La coupe de taillis nécessite une mobilisation forte d'affouagistes, qui ne se trouvent plus aussi facilement, ce qui limite la surface annuelle parcourue.

La démarche actuelle proposée (qualifiée de « sylviculture opportuniste ») consiste en :

- La mise en œuvre de cloisonnements d'exploitation tous les 25 m ;

- La désignation d'arbres de place, matérialisée à la peinture ; le critère de vigueur de l'arbre est primordial, la seule belle conformation de la tige ne suffisant pas à assurer un arbre d'avenir.

- Un martelage en faveur de ces arbres (rotation de 6 ans).

- Aux places sans arbres désignés, ouverture à la régénération (baisse de la surface terrière).

Il s'ensuit :

- Une meilleure prise en compte des arbres d'avenir, notamment en terme d'espacement, adapté au cas par cas de manière à laisser un développement libre, ce qui accroît sensiblement la qualité du hêtre (recherche du hêtre de qualité « réserve de TSF », qui est un hêtre de qualité tranchage, à croissance rapide, et cœur rouge limité, contrairement au hêtre de futaie régulière, plus contraint dans sa croissance et développant plus facilement une forte nervosité associée à un cœur rouge, donc très fortement déprécié) ;

- Des peuplements plus structurés, car le taillis peut-être maintenu en gainage des tiges d'avenir, le martelage étant essentiellement un martelage par le haut ;

- Des volumes de taillis mobilisés moindres avec des diamètres moyens supérieurs, permettant le parcours d'une surface annuelle plus importante en fonction des possibilités d'intervention des affouagistes ;

- Une amélioration des peuplements dès le premier passage en coupe, alors qu'elle n'intervient réellement qu'au deuxième passage en balivage intensif.

**Organisation des coupes :**

Les coupes de grumes sont effectuées en régie d'entreprise (et jusqu'à cette année vendus bord de route) suite à une pré-vente ; les produits sont donc triés sur pied avant d'être vendus, la valorisation étant ainsi assurée au mieux. Les coupes de taillis sont ensuite délivrées aux affouagistes, ou, le cas échéant, vendues sur pied en intégrant les houppiers des grumes préalablement exploitées.

Prix de vente moyens grumes bord de route (pour les stations présentées) :

Qualité	Avant tempête	Après tempête
Hêtre tranchage	183 à 238 €/m3	122 €/m3
Hêtre sciage	62 à 77 €/m3	38 à 82 €/m3
Hêtre surbille	38 €/m3	
Chêne	48 €/m3	53 €/m3
Frêne		47 à 55 €/m3
Erable		39 €/m3
Chauffage (sur pied)	1,40 à 2,10 €/m3	1,40 €/m3

**Les stations présentées.**

FC St Sorlin, parcelle 5 :

Coupe en 1998, après plus de 50 ans d'abandon du TSF, suivant le modèle expérimenté. Coupé réalisée après désignation et élagage à 6 m de 52 tiges/ha de 15-35 cm de diamètre, les bois plus gros étant maintenus en plus, mais non désignés. La coupe a prélevé 40 m3/ha de bois de feu et 34 m3/ha de bois d'œuvre. Les rotations sont de 6 ans. Les tiges d'avenir ont été matérialisées à la peinture, suivant un marquage a priori « définitif », maintenant remis en cause par le gestionnaire dans son principe ; le marquage doit selon lui être plus souple, à simple caractère temporaire, de manière à se laisser toute latitude à l'avenir en cas d'évolution, d'inversion de dominance... et donc mieux se laisser guider par l'évolution du peuplement. Par contre, le marquage permet à l'exploitant de mieux « soigner » la coupe, les arbres marqués et blessés pouvant faire l'objet d'une indemnisation...

FC St Sorlin, parcelle 13 :

Première coupe en balivage intensif en 1992, après plus de 40 ans d'abandon du TSF, ayant prélevé 121 m3/ha. Coupe de jardinage en 2004, ayant prélevé 35 m3/ha, dont 21% de grume de qualité, après désignation et élagage de 17 tiges/ha (petits et moyens bois ; de la même manière, les bois de 45 et plus n'ont pas été désignés). Le peuplement paraissant toutefois particulièrement clair, il est possible qu'au prochain passage en rotation (dans

6 ans), il ne soit pas effectué de coupe.

FC Sault Brenaz, parcelle 3 :

Parcelle faisant l'objet sur 1 ha d'une placette de référence sylvicole ONF. Sur cette parcelle, une première coupe de balivage intensif était prévue en 1988 ; elle n'a été que partiellement réalisée, au dessus de la route forestière, et, suite à des problèmes de réalisation des coupes, la partie non exploitée en aval a fait l'objet d'un martelage par le haut. Prélèvement prévu en balivage intensif : 60 m<sup>3</sup>/ha, réalisation 40% en 1988, puis 33% en 1992, une partie de surface n'étant finalement pas réalisée (25 à 30%), pour un prélèvement effectif à l'échelle de la parcelle de 40 m<sup>3</sup>/ha. Prélèvement en 1997 après désignation et cloisonnement, de 33 m<sup>3</sup> grume (représentant une intensité de 22 m<sup>3</sup>/ha sur la partie non exploitée). Puis martelage d'une coupe de 33 m<sup>3</sup>/ha grume sur les parties précédemment exploitées + amélioration sur la partie balivée en 1988 (environ 20 m<sup>3</sup>/ha). La désignation et l'élagage des tiges d'avenir, effectuée en 1997, a porté sur 34 tiges/ha de diamètre 20-25 cm.

FC Sault Brenaz, parcelle 4 :

Sur cette parcelle, une première coupe de balivage suivie d'une récolte des gros bois avait considérablement appauvri le capital sur pied (exploitation de plus de 50 m<sup>3</sup>/ha, abaissant la surface terrière aux alentours de 5 m<sup>2</sup>/ha) ; en 1995, une coupe d'amélioration a prélevé 9,5 m<sup>3</sup>/ha, et suivi d'une autre coupe en 2001 de 10 m<sup>3</sup>/ha (dont 30% bois d'œuvre).

Les données d'accroissement sont disponibles pour cette parcelle ; il est estimé à 5 m<sup>3</sup>/ha/an, et la surface terrière actuelle, sur l'ensemble de la parcelle, est remontée à 12 m<sup>2</sup>/ha avant le dernier martelage, ce martelage ayant eu pour effet de prélever 1 m<sup>2</sup>/ha.

FC Saint Sorlin, parcelle 24 :

Cette parcelle était prévue en régénération, mais c'est d'abord des coupes sanitaires et de jardinage, récoltant notamment les semenciers sans ouvrir à la régénération de manière classique, qui ont été effectuées (rajeunissement). En 1988, une coupe sanitaire a prélevé 5 m<sup>3</sup>/ha ; des arbres « supports de biodiversité » (= arbres gros bois déperissants ou morts) ont toutefois été maintenus, à l'écart des chemins, à raison d'environ 1/ha). En 1992 : coupe d'amélioration 34 m<sup>3</sup>/ha, dont 1/3 bois d'œuvre. En 1995 : coupe de grume 33 m<sup>3</sup>/ha. En 2001 : coupe de jardinage, 43 m<sup>3</sup>/ha, dont 25% bois d'œuvre. Au total, sur 3 rotations de 6 ans, le prélèvement moyen est de 6,4 m<sup>3</sup>/ha/an, avec près de 50% de bois d'œuvre.

**Discussions.**

Les discussions ont beaucoup porté sur la notion de « guide de référence ». Une approche par la surface terrière paraît être un guide simple, mais parfois simpliste aussi ; les surfaces terrières sont maintenues à des niveaux assez bas, de l'ordre de 12 à 15 m<sup>2</sup>/ha, les seuils les plus bas (10 à 12 m<sup>2</sup>/ha) étant préconisés pour la mise en œuvre de la régénération sous couvert.

La densité des arbres désignés est assez faible (environ 30 à 50 tiges/ha, auxquels il faut rajouter les 40-45 et plus non désignés) ; au final, il semble que l'on se rapproche des normes de sylvicultures les plus intensives, soit autour de 70 tiges/ha en peuplement final pour la futaie régulière.

Ici comme en toute gestion en futaie irrégulière, où la notion de « guide de référence » reste difficilement applicable en raison de la juxtaposition des cas particuliers (sylviculture d'arbres et non de peuplements), c'est la comparaison d'inventaires assez rapprochés qui permettra d'assurer un meilleur suivi.

S'est également posée la question du seuil d'intervention. A partir de quel diamètre peut-on raisonnablement qualifier une tige « d'arbre d'avenir » ? Avec la remarque que la tendance naturelle du sylviculteur, chargé de la désignation, est de « rapprocher » les tiges d'avenir dans les bouquets de petits à très petits bois ; on peut donc alors parler de pré-sélection, qui devra nécessairement aboutir à un choix ultérieur de la tige d'avenir proprement destinée à constituer l'arbre de place final.

Enfin, la qualité du travail d'exploitation, avec notamment l'implication forte du gestionnaire par la mise en œuvre d'une régie d'exploitation avec des entrepreneurs de confiance, à priori indispensable pour que les coupes puissent être effectuées dans le meilleur respect de « l'esprit » des objectifs du sylviculteur, a également été soulignée.

*Eléments de bilan financier :*

- Martelage, désignation : env. 1 ha/homme/j ; l'objectif du gestionnaire est de coupler sur un même passage ces deux opérations.

- Travail ouvrier : matérialisation et élagage : environ 68 euros/ha (2 à 2.30 euros/tige).

Lionel Staub

**Compte rendu de la tournée du groupe  
Franche-Comté Bourgogne Est  
Passavant la Rochère (70) - 16 avril 2004**

Cette tournée PRO SILVA était à l'initiative de l'Office National des Forêts et sous la conduite des forestiers du service local, de J-M. Bertin et de M-C. Maréchal, correspondante ONF de PRO SILVA pour la Franche-Comté.

Le thème de la journée était la gestion en futaie irrégulière des peuplements de chênaie-hêtraie issus de taillis sous futaie par capitalisation et vieillissement dus au classement en préparation à la conversion. Le massif forestier de la Vogé cristalline se caractérise par des stations plutôt fertiles, sur sols mésoacidiphiles développés sur grès vosgiens.

**Matin : exercice de martelage en forêt communale de Passavant la Rochère.**

*Présentation générale de la forêt :*

Surface : 816 ha. Altitude : 360-440 m. P = 1000mm/an. Traitement : 1955 à 1978 : futaie jardinée feuillue - 1979 à 2001 : conversion classique en futaie régulière à objectif hêtre - Aménagement de 2002 : 1 série de 423 ha de conversion en futaie irrégulière objectif chêne et hêtre, et une série de 393 ha de conversion en futaie régulière. Production : estimée entre 6 et 7 m<sup>3</sup>/ha en moyenne.

*Présentation de la placette d'exercice de martelage (en parcelle 2, série de futaie irrégulière)*

Peuplement issu de la conversion d'un taillis sous futaie par capitalisation (23 m<sup>2</sup>/ha en moyenne sur la parcelle), soit un matériel sur pied élevé, avec quasi-disparition du taillis compte tenu de la densité de la futaie. La structure est très nettement irrégulière, avec 37% de Petits Bois, 30% de Bois Moyens et 33% de Gros Bois. La futaie est composée pour 63% hêtre et 37% chêne (en volume).

L'objectif du gestionnaire est de réduire progressivement le capital sur pied tout en augmentant la part de bois d'œuvre de qualité (diminuer la part de chênes gélifs notamment), de faire durer les grumes de qualité jusqu'à leur meilleure exploitabilité, de maintenir le chêne en mélange dans la futaie malgré la plus grande difficulté de

sa régénération et sa qualité légèrement inférieure à celle du hêtre.

La dernière intervention remonte en 1993, la coupe ayant prélevé 40m<sup>3</sup>/ha (m<sup>3</sup> aménagement au tarif Schaeffer Rapide 13). La rotation actuelle est de 8 ans. La production est estimée à 6 m<sup>3</sup>/ha/an.

Le marteloscope est situé sur 1 ha comprenant 4 bandes de 25 m de large, différenciées par la couleur des numéros portés sur les arbres. Il comporte 246 tiges de 15 cm et plus de diamètre, la surface terrière est de 22,2 m<sup>2</sup>/ha (dont 70 % hêtre).

Les consignes de martelage données aux participants étaient les suivantes : viser un capital sur pied compris entre 14 et 16 m<sup>2</sup>/ha au terme de trois passages en coupe, avec mise en place de cloisonnements d'exploitation lors du premier passage. Préserver les perches et petits bois d'avenir, sélection dans les autres catégories, ne pas pousser trop loin les gros hêtres (risque de cœur rouge au-delà de 60 cm de diamètre), préserver tous les chênes de bonne qualité, supprimer les brins « pique-assiette » dominés qui compriment les branches basses des gros arbres de belle qualité. En tablant sur une rotation de 8 ans (bien que le dernier passage date de 1993), on calcule un objectif de prélèvement de 75 m<sup>3</sup>/ha, permettant d'abaisser le capital autour de 17 m<sup>2</sup>/ha à l'issue du premier passage.

L'exercice de martelage a été l'occasion d'intéressantes discussions au sein des équipes (de 2 ou 3 marteleurs), et entre équipes. L'apparente homogénéité des prélèvements en terme de quantités (4 équipes sur 6 ont prélevé entre 24 et 26% du volume) masque en réalité de nettes différences de nature du martelage : certains ont réalisé davantage une coupe d'amélioration classique, récoltant peu de gros bois avec des volumes d'arbre moyen de 1,3 à 1,6 m<sup>3</sup>, tandis que d'autres ont prélevé plus en jardinage, avec un objectif de récolte plus prononcé : volume d'arbre moyen autour de 2 m<sup>3</sup>. La question du chêne a aussi beaucoup été discutée, certains choisissant de les garder presque tous, même les gélifs, dans l'objectif de préserver le mélange, d'autres visant davantage l'amélioration de la qualité en éliminant les chênes tarés. Conclusions : ces exercices sont toujours extrêmement formateurs et l'occasion de renouveler sa réflexion en la confrontant à celle des autres. Dans l'analyse de leurs résultats, la nature de la coupe (traduite en particulier par le taux de prélèvement dans chaque catégorie de diamètre), ainsi que l'évolution de la qualité résultant de la récolte, sont des facteurs tout aussi importants à prendre en compte que le niveau global du prélèvement.



**Après-midi : visite de parcelles en forêt communale de Mailleroncourt Saint Pancras.**

*Présentation générale de la forêt :*

Surface : 613 ha. Chênaies-hêtraies mésoacidiphiles de la Voge cristalline, traitée en conversion en futaie régulière, sauf trois parcelles classées en futaie irrégulière du fait de la structure inéquienne de leurs peuplements (et pour

des raisons touristiques d'après l'aménagement).

*Parcelle 56 (appartenant au réseau ONF de parcelles de référence en sylviculture des peuplements irréguliers) :*

Surface : 6,78 ha. Altitude : 280 m.

Inventaire de l'automne 2002 :

- Densité : 151 tiges précomptables/ha, dont 72% hêtre, 21% chêne, 6% résineux, 1% autres feuillus.

- Capital sur pied : 18,2 m<sup>2</sup>/ha, dont 60% hêtre, 36% chêne, 3% résineux et 1 % autres feuillus.

- Structure du peuplement : nettement irrégulière, avec 38% de PB, 40% de BM et 22% de GB (en nombre de tiges/ha). Quasi-absence de chênes parmi les PB.

La coupe de l'hiver 2002-2003 a prélevé 44 tiges précomptables/ha dont 39 hêtres et 3 chênes. Le taux de prélèvement global est de 29% en nombre et de 18% en surface terrière. A noter que cette coupe a prélevé 47%(!) des PB, 25% des BM et seulement 6% des GB. A signaler que des cloisonnements tous les 25 m ont été créés lors de cette coupe. A l'analyse de ces taux de prélèvement par catégorie, on voit bien qu'il ne s'agit pas d'une coupe de jardinage, mais plutôt d'une coupe « par le bas » avec préservation des gros bois, soit une coupe classique de groupe de préparation, dans l'optique d'allonger la durée de régénération plus que de gérer véritablement en futaie irrégulière. La récolte des gros bois a également été différée dans le but de constituer à la prochaine rotation (8 ans) un lot commercial suffisamment homogène.

Les travaux réalisés à l'hiver 2000-2001 ont consisté à un relevé de couvert par recépage du taillis sous les très gros bois de chêne, traitement au round-up des quelques taches de semis de chênes. Dégagements-nettoyements dans les semis de hêtre : enlèvement des « pré-existants » et mal-conformés. Un autre passage est prévu à mi-rotation.

*Parcelle 59 :* Surface : 4,12 ha. Altitude : 280 m.

Inventaire du printemps 2001 avant martelage :

- Densité : 177 tiges précomptables/ha, dont 60% hêtre, 19% chêne, 21% charme

- Capital sur pied en surface terrière : 18,2 m<sup>2</sup>/ha, dont 60% hêtre, 30% chêne, 10% charme

- Structure du peuplement : nettement irrégulière, avec 42% de PB, 37% de BM et 21% de GB. Seuls 6% des petits bois sont des chênes, 52% des hêtres, et le reste des charmes.

La coupe du printemps 2001 a prélevé 39 tiges précomptables/ha dont 23 hêtres, 13 charmes et 3 chênes. Le taux de prélèvement global est de 22 % en nombre et de 14% en surface terrière. Cette coupe a prélevé 30% des PB, 21% des BM et seulement 6% des GB. A signaler que des cloisonnements tous les 25 m ont été créés lors de cette coupe.

Ce martelage a été moins fort dans les petits bois que dans la parcelle 56, mais il n'a prélevé lui aussi que fort peu de gros, restant davantage dans l'optique d'une préparation à une régénération étalée dans le temps que dans un martelage véritablement irrégulier.

Les travaux réalisés à l'hiver 2000-2001 ont été fait avec une débroussailleuse, puis une extraction du taillis sous les très gros bois de chêne a été réalisée, ainsi qu'un traitement au round-up des semis de charme et de hêtre dominant des glands. Même travaux de dégagements-nettoyements que dans la parcelle précédente.

L'objectif des gestionnaires à long terme est d'obtenir un peuplement irrégulier à 70 % hêtre et 30 % chêne, d'une surface terrière de 15 à 16 m<sup>2</sup>/ha, et de régénérer le chêne par trouées d'environ 5 ares.

I. Herbert

**Compte rendu de la tournée du groupe  
Nord-Picardie**

*Forêt Domaniale de Compiègne (60) - 15 juin 2004*

Le groupe PRO SILVA Picardie ne s'est pas réuni depuis... septembre 1997. Cette première tournée de la nouvelle « ère » s'est faite en collaboration avec l'ONF en forêt domaniale de Compiègne. 21 participants se sont retrouvés pour une visite sur le terrain avec la présence du Président Brice de Turckheim.

**Première station visitée : Le Voliard.**

*Présentation de la Forêt Domaniale de Compiègne.*

Mme. Brigitte Pilard Landeau (correspondant ONF Picardie) et M. Michel Leblanc (U.T. de Compiègne) présentent le massif.

Surface totale : 14 400 ha.

Aménagement : La série 1 de production (et paysage) représente environ 13 000 ha. Les séries accueil du public, réserve biologique, autre série de production et série écologie (séries 2 à 5), soit environ 700 ha, sont traitées en futaie irrégulière.

La série 1 (futaie régulière à hêtre dominant) a subi beaucoup de chablis. 1 920 ha sont à régénérer en 15 ans (50 % en régénération naturelle de hêtre, 50 % en plantations de chêne), 1 100 ha sont aménagés en groupe élargi, soit 3 000 ha à régénérer partiellement.

Volume moyen sur pied estimé (sur tout le massif) : 200 m<sup>3</sup>/ha. Accroissement : 96 000 m<sup>3</sup> = 6,7 m<sup>3</sup>/ha/an. Possibilité : 88 000 m<sup>3</sup> (bois fort, bois d'oeuvre, bois de chauffage et bois pour l'industrie compris).

A la suite, des chablis de 1999, les coupes en FD de Compiègne ont été fortement réduites. Actuellement l'ONF souhaite rattraper le retard et prévoit des coupes prélevant 130 000 m<sup>3</sup>/an. Dans les jeunes peuplements, la rotation des éclaircies est de 4 ans.

*Parcelles visitées : Plateau VOLIARD.*

Vieille futaie de hêtres avec quelques chênes. Sur la lisière Sud-Est : chablis de 1990. La mortalité des arbres progresse d'environ ± 20 m par an sur tout le front de la vieille futaie par suite de dépérissement, brûlure de soleil et chablis. Lisière envahie de calamagrotis. Les coupes à blanc ont été reboisées en chêne et hêtre principalement. Volume approximatif : 600 m<sup>3</sup>/ha (pas d'inventaire disponible). Accroissement annuel estimé à environ 6 m<sup>3</sup>/ha/an.

Problématique :

1/ La durée de survie de cette futaie cathédrale n'est plus très élevée, et il faut la régénérer, sinon elle se désintègrera d'elle-même, par vieillissement, mortalité et vent.

2/ La surpopulation de grands cervidés interdit toute régénération de chênes sans protections.

3/ La pression du public – de certain public – interdit les coupes.

Réflexions du service local de l'ONF :

- Obtenir à une distance de 100-150 m du front Sud-Ouest, une barrière de régénération qui formera un abri lorsque le peuplement s'effondrera entre cette lisière et la jeunesse.

- Ouvrir des petites trouées, dans lesquelles le hêtre se régénère assez bien. Mais attention à ne pas déstabiliser encore plus le peuplement.

- Soigner les chênes restants pour qu'ils assurent une meilleure stabilité et un peu de régénération.

A noter vers le coin Sud-Est et l'Abbaye une régénération par bouquets bien avancés, avec de belles réserves de

hêtre, et quelques chênes plus médiocres. Dans une trouée, présence de très belles perches de tilleul.

B. de Turckheim rappelle certains critères fondamentaux de la sylviculture de la forêt irrégulière, continue, et proche de la nature (FICPN), qui consiste à s'appuyer sur les processus de dynamique naturelle qui permettent d'économiser des frais et de produire de très beau bois, en évitant les gaspillages, qui ne sont plus acceptables. (gaspillage : qualité des bois parfois médiocre par manque de soins sylvicoles, le plus « fort » n'étant pas toujours le plus « beau » !).

La conservation ou/et l'amélioration de la santé de l'écosystème tout entier pour qu'il fonctionne au mieux en vue de l'obtention des objectifs de gestion comporte notamment : un bon choix des essences adaptées au sol, au biotope et à l'économie, des exploitations soigneuses, avec le minimum de dommages au sol et aux réserves, éviter la coupe à blanc ou les régénérations rapides, conserver des arbres morts et/ou à cavités, contrôler le cheptel de gibier, abandon de tout souci d'équilibre des classes d'âge, de surfaces à régénérer... car on aura toutes ces catégories sur toute la surface. Recherche de la multifonctionnalité la plus étendue, et de la souplesse de gestion. Les soins à l'individu, et la chasse à tout gaspillage de potentiel de production amène petit à petit à une irrégularisation des peuplements. Cette irrégularisation est donc un résultat, mais elle n'est pas recherchée pour elle-même.

Dans toutes les classes de grosseurs, les meilleurs individus sont favorisés au détriment des plus médiocres. La récolte au meilleur moment, pour l'arbre individuel, permet d'éviter des gaspillages par sacrifices d'exploitabilité (récolte ni trop tôt ni trop tard). Les frais sylvicoles sont réduits (automation biologique). La stabilité et la flexibilité des peuplements sont améliorées (sachant qu'aucun peuplement ne résiste à des vents de plus de 160 Km/h). La souplesse de gestion est facilitée : un peuplement est en bon état de production lorsque partout on peut récolter de gros beaux bois de valeur sans arrêter la production, et que nulle part il y a nécessité de couper du bois.

L'aspect paysager est maintenue (« la sylviculture invisible » des Italiens du Nord.)

Les réflexions menées par le groupe sont appliquées sur le peuplement visité, sachant qu'en forêt de Compiègne, ce type de peuplement est représentatif de près de 5 000 ha ! La sylviculture préconisée pourrait s'inspirer des réflexions suivantes :

1. Arrêt des coupes de lisières, même au prix de la perte de quelques m<sup>3</sup> de bois pour donner un abri latéral même léger et pour montrer au public ce qui se passe (panneau explicatif). Un « péché capital », d'après Otto, est de régulariser les lisières et couper des arbres ayant résistés à la tempête, même si leur survie à long terme n'est pas garantie.

2. Eclaircir le peuplement, réduire le capital sur pied, favoriser les meilleures tiges (meilleure = conjonction de bonne valeur technologique et bonne vitalité). Réaliser les meilleurs et les plus gros. Conserver de vilains gros en tant qu'arbres « biologique ». Mais attention aux problèmes de stabilité ! Attention aussi de ne pas séparer des biogroupes. Un volume « équilibré » pourrait se situer vers 250 à 300 m<sup>3</sup>/ha.

3. En admettant : un volume sur pied actuel de 600 m<sup>3</sup>/ha et un accroissement de 6 m<sup>3</sup>/ha/an et un délai de décapitalisation de 30 ans (fixé un peu arbitrairement).

rement, en fonction de l'entrée en production d'autres peuplements), soit  $300 \text{ m}^3 / 30 \text{ ans} = 10 \text{ m}^3/\text{ha}$ , la possibilité annuelle serait de  $16 (10+6) \text{ m}^3/\text{ha}/\text{an}$ . Une rotation des coupes de 10 ans provoquerait des coupes de  $160 \text{ m}^3/\text{ha}$ , ce qui serait beaucoup trop fort. Il serait donc préférable de couper  $50 \text{ m}^3/\text{ha}$  tous les 3 ans (ou  $80 \text{ m}^3/\text{ha}$  tous les 5 ans). L'accroissement en valeur du peuplement est obtenu par un relativement faible pourcentage des arbres sur pied : ce sont ces derniers qu'il faut absolument ménager et favoriser. Sur  $5\,000 \text{ ha}$  la possibilité annuelle serait de  $80\,000 \text{ m}^3$ , auxquels s'ajouteraient les produits des éclaircies : la possibilité annuelle de  $96\,000 \text{ m}^3$  serait obtenue sans trop de difficultés.

4. Les bouquets de régénération s'étendraient très largement. Ils prospéreraient mieux en état de demi-lumière/demi-ombre que s'ils se trouvaient dans des petits puits de lumière. Attention : les bouquets visités comportent quelques chênes, érables, merisiers, bouleaux, tilleuls.... à soigner et à sauver de la concurrence du hêtre.

La condition sine qua none à cela est une gestion cynégétique efficace, passant par la réduction de la pression du gibier phytophage, car il est hors de question de clôturer tous les noyaux de régénération.

Il est également nécessaire d'expliquer la stratégie aux voisins :

- en coupant légèrement, le maintien pour une longue durée du couvert est mieux garanti qu'en ne faisant rien ou en procédant à des coupes de régénération car les tiges les plus vigoureuses à bon potentiel de réaction sont favorisées.

- leur montrer des réalisations concrètes (lors de visites d'Ecoguerriers au Nouvion, ceux-ci se sont déclarés tout à fait satisfaits des explications et des démonstrations sur le terrain. Ils ont même relevé que les interventions fréquentes et douces amélioraient la biodiversité !)

- un exemple concret de ce qui est exposé ci-dessus est la forêt de STAUFFENBURG, en Basse Saxe, où les conditions de départ étaient très proches de celles de Compiègne, et où une gestion de 40 ans en continu a permis de résoudre les mêmes problèmes. Les hêtraies du Jura Souabe ne sont pas traitées différemment : dans le passé, elles étaient destinées essentiellement à la production de bois de feu, à peine éclaircies et régénérées par coupes en lisière à 120 ans, avec des diamètres moyens de 30 à 40 cm. Maintenant, elles sont éclaircies, l'intensité étant plus un effet de la très courte rotation du prélèvement que du pourcentage de prélèvement à chaque tour.

#### **Deuxième station : Forêt de La Chesnoye (forêt privée)**

Surface :  $300 \text{ ha}$ . Ancien TSF à base de chêne et hêtre avec risque de mitraille. La parcelle visitée était prévue en coupe à blanc en 2001. La stratégie exposée ci-dessus a été appliquée depuis 1998 avec succès, grâce peut-être à une dispersion des grosseurs plus importante qu'en forêt domaniale. Les coupes ont prélevé de 1998 à 2003 environ  $83 \text{ m}^3/\text{ha}$  (soit exactement  $16 \text{ m}^3/\text{ha}$  par an ! ) et le peuplement restant a un matériel de 280 à  $300 \text{ m}^3/\text{ha}$ . Deux handicaps importants sont à éliminer :

- La surdensité des cervidés.

- La luxuriance de la clématite dans les trouées ; cette plante étouffe et couche les jeunes tiges et bloque toute évolution pendant des décennies. Il faut la combattre si possible à l'ombre, par arrachage, coupe ou traitement chimique si il n'y a pas d'autres solutions et sur les bons sols dont la productivité peut permettre d'amortir cet

investissement (Mais si l'on ne fait rien, on n'a rien, et on continue à payer des impôts et des frais généraux pour rien !).

#### **Conclusion.**

Cette première tournée en collaboration avec l'ONF a permis de relancer l'activité du groupe. Les sujets techniques de discussion ne manquent pas. La prochaine réunion aura lieu le 17 octobre prochain en forêt domaniale de Saint Gobain, puis très certainement au printemps 2005 sur un marteloscope installé à Ribécourt, où a été également installée une placette AFI au printemps 2003 (faisant partie des 6 dispositifs implantés en Picardie et subventionnés par le Conseil Régional). Ceci nous permettra d'obtenir de précieux renseignements sur l'évolution des peuplements en se basant sur une méthode scientifique nationale mise en place depuis plus de 12 ans dans certaines régions. Mais la connaissance de l'évolution des peuplements, des opérations sylvicoles, des conditions économiques ne se limite pas à ces parcelles, et il semble urgent de comparer nos expériences et de les enrichir naturellement.

A noter enfin que Claire Lejeune a accepté la présidence du groupe Nord-Picardie.

Jean-Marc Péneau,  
animateur du groupe PRO SILVA Nord-Picardie

#### **Compte rendu de la tournée du groupe Lorraine-Alsace**

Verdun (55) - 24 août 2004

Le groupe de 35 personnes, animé par M.E. Wilhelm, est accueilli par E. Bonnaire et O. Marcet, ingénieurs ONF, ainsi que les forestiers de des différents triages visités de la Forêt domaniale de Verdun.

#### **Présentation.**

*Bref aperçu historique sur la constitution de la forêt domaniale de Verdun.*

La forêt domaniale de Verdun, qui couvre actuellement une surface de  $9600 \text{ ha}$ , est issue du reboisement des anciens champs de la bataille de 1916. 1/3 de la dénommée « zone rouge » étaient anciennement boisés, le reste étant des terres agricoles. Le reboisement en résineux a été réalisé sur une vaste échelle entre 1929 et 1934. A noter que ces boisements ont suscité des débats passionnés entre les opposants et les adeptes de cette solution.

#### *Situation.*

Le massif forestier de Verdun est principalement situé dans la région naturelle des Côtes et Collines de Meuse, appartenant au grand ensemble des Plateaux calcaires jurassiques de Lorraine. Les calcaires argoviens, rauraciens et oxfordiens sont surmontés sur les plateaux de marnes du séquanien inférieur, ce qui rend les sols plus fertiles. Le climat à tendance continentale se caractérise par une température moyenne annuelle de  $9,5 \text{ }^\circ\text{C}$ . Les précipitations annuelles sont de  $880 \text{ mm}$ .

#### **Première thématique : les successions spontanées du champ de bataille de Verdun à partir des terrains agricoles ou forestiers dévastés.**

Le secteur de la forêt domaniale de Verdun appelé plateau de Douaumont ( $193 \text{ ha}$ ) occupe une grande partie des anciens terroirs agricoles et une petite part des bois de la commune de Fleury-devant-Douaumont. La dynamique végétale spontanée enclenchée à la fin de la guerre s'est maintenue jusqu'à nos jours, ce secteur ayant été placé

hors aménagement forestier dès la constitution de la forêt domaniale. Ce site présente un fort intérêt écologique et renseigne sur la dynamique forestière et les successions végétales spontanées.

Sur les anciens bois, le premier stade de la reconquête prend vite l'aspect d'une fruticée, plus ou moins fermée, où se mêlent cépées en voie de régénération et jeunes héliophiles pionnières de ces milieux (bouleaux, tremble, saule marsault). Sur les anciennes terres agricoles s'étendent la friche, la pelouse, devenant vite la pelouse dite « armée » (ligneux sous-frutescents souvent épineux), puis la fruticée, parfois pénétrée de jeunes ligneux sur les lisières des anciens bois.

Les deux grandes formations géologiques influent sur la vitesse et la nature de la reconquête végétale. Les marnes des plateaux s'identifient par la vigueur du reboisement naturel (frênes et saules). Les calcaires sont couverts par une fruticée mésophile assez diversifiée en essence.

Arrêt n° 1 : pelouse armée.

Pelouse présentant un début de colonisation par les ligneux bas souvent épineux tels que aubépine, prunellier, cornouiller sanguin... Ce type de formation qui était très bien représenté en 1960 sur le plateau de Douaumont n'a cessé de régresser depuis au profit de la fruticée, mais aussi de la fruticée arborée pour une faible part. Les pelouses mésophiles armées n'occupent aujourd'hui plus que quelques hectares dispersés sous forme de lanières au bord des chemins. On peut se demander pourquoi plus de 80 ans après la fin du conflit, le stade de recolonisation n'est pas plus avancé. On a longtemps mis en avant le bouleversement des sols et leur stérilisation par les gaz de combat, mais ceci serait plutôt dû à un déficit hydrique important pendant la saison de végétation sur certains sols. La pression d'abrutissement qui se concentre sur les zones encore ouvertes au fur et à mesure que le milieu se referme intervient également.

A noter que l'aubépine peut gagner les perches de hêtre et chêne. On observe également quelques résineux qui colonisent le milieu.

Arrêt n° 2 : fruticée du vallon de Chambitoux (parc. 375 et 377). Situation de fond de vallon frais et naturellement drainé. Végétation située sur colluviosol (marne) à eumull carbonaté brassé jusqu'à 60 cm de profondeur suite aux combats. Végétation rencontrée : aubépines arborescentes, reliquats d'ormes champêtres graphiosés, clématite très développée en lisière interne, ligneux de sous-étage, prunelliers et pommiers sauvages supportant des rosiers tomenteux sous forme de liane, saules marsault s dépérissants, poiriers, noisetiers, alisiers blancs... Pourquoi n'observons nous pas ici un peuplement plus évolué que le stade de fruticée ? Cela semble provenir du fait que la dynamique naturelle se fait plus rapidement sur marne que sur sols calcaires. La richesse de la station a permis à l'aubépine de recoloniser rapidement ces zones, ce qui a bloqué de manière assez durable le développement des dryades comme le hêtre. Sur station plus pauvre, on observe une plus grande diversité d'espèce ; une seule espèce n'a pas pu dominer le milieu et n'empêche pas ainsi le processus de successions végétales. Il n'y a donc pas la même situation de blocage que sur les sols fertiles.

D'autre part, les stations riches sont plus facilement colonisées par des essences post-pionnières, qui une fois implantées mettent plus de temps à dépérir que les essences pionnières s'accommodant de sols plus pauvres. Le développement des dryades est alors retardés contrai-

rement à ce qui se passe lorsqu'elles succèdent aux essences pionnières moins longévives.

A cela s'ajoute l'absence de toute intervention humaine ainsi que le passé agricole de la zone considérée, écartant dans un premier temps l'arrivée de graines lourdes. La présence de haie d'aubépine et de fruitier a favorisé le développement rapide de cette fruticée. Ce peuplement correspondant à une forêt pionnière, « vierge » sur 80 ans, permettant de tirer des enseignements très instructifs sur la dynamique spontanée.

Ce genre de peuplement sur sol bouleversé permettant malgré tout d'obtenir des essences variées montre qu'il faut laisser, comme sur des zones chablis après tempête, la diversité d'espèces s'exprimer et ne surtout pas niveler le sol.

On observe de beau semis de frêne et de hêtre, qui sont pour l'instant en attente. Vont-ils pouvoir se développer dans des trous de dépérissement d'aubépine ?

Il semble qu'il faudra attendre dans ce contexte le stade de sénescence de la fruticée pour pouvoir apparaître des stades de maturation forestière (hêtraie avec frêne et érable sycomore).

**Deuxième thématique : les boisements de deuxième génération et la récupération des perches sous les premières plantations de résineux des années 30. Transformation de la futaie résineuse en hêtraie.**

Au début des années 70, la transformation des peuplements résineux en hêtraie a été amorcée (environ 3000ha). Plusieurs techniques de plantation ont été pratiquées (par bande à forte densité, puis en mélange, à plus faible densité). La régénération naturelle a par la suite été progressivement favorisée, notamment sur les stations fraîches sur marnes où elle est facilement acquise. Depuis quelques années, les gestionnaires s'orientent vers une sylviculture moins interventionniste, notamment en essayant de tirer le meilleur parti des perches feuillues préexistantes dans les peuplements résineux.

Arrêt n° 3 : plantation d'épicéa sur marne avec régénération de feuillus.

Peuplement régularisé dans les bois moyens, ayant une surface terrière comprise entre 30 et 40 m<sup>2</sup>, avec omniprésence de semis de frêne et d'érable sycomore ainsi que quelques hêtres (station : hêtraie mésophile).

Les gestionnaires nous présentent une étude sur la dynamique des semis réalisée sur ce genre de station pour connaître la capacité des peuplements feuillus jouxtant les peuplements résineux à coloniser le sol. Les conclusions sont probantes, les densités de semis sont suffisantes et l'on pourra s'appuyer sur cette régénération naturelle... mais seulement le moment venu ! Car comme le font remarquer plusieurs personnes, il est bien d'avoir un potentiel de semis à disposition, mais ils ne doivent pour l'instant pas être la préoccupation première. Celle-ci se trouve plutôt dans la gestion actuelle et future du peuplement résineux sur pied. Il présente un certain nombre d'individus de qualité qui permettent moyennant des coupes successives les favorisant, de maintenir les plus beaux individus encore un certain temps sur pied tout en



permettant aux perches feuillues de se développer. Cette phase de transition semble tout à fait réalisable moyennant des prélèvements de 40-50m<sup>3</sup>/ha tous les 5 ans.

Arrêt n° 4 : plantation de pin noir avec nombreuses perches feuillues en sous-étage (parc. 455). Comment récupérer les perches feuillues présentent sous les résineux ou comment tirer parti de l'existant à moindre coût ? C'est ce que les gestionnaires nous ont montré et commencent à pratiquer depuis 2-3 ans. Une vingtaine de tiges à l'hectare sont désignées et élaguées pour être ensuite détournées. L'intérêt du couvert du pin noir dans l'éducation des perches feuillues de hêtre, érables sycomore est souligné. Les éclaircies réalisées dans ces peuplements devraient permettre de favoriser les jeunes tiges de qualité (feuillus comme pin d'ailleurs) en prélevant les plus gros diamètres de mauvaise qualité et gênants. Cette technique serait préférable à une purge systématique des pins au risque de faire des sacrifices d'exploitabilité et d'empêcher à ces pins de jouer leur rôle d'éducateur. Les pins permettent notamment aux branches de hêtre de s'horizontaliser. Il est également important que le houppier de ces perches se développe en diamètre, grâce à une lumière diffuse en maintenant un gainage, avant une mise en lumière directe.

S'appuyer sur tiges de qualité déjà préexistantes et leur venir en aide moyennant une opération de désignation-élagage (coût : 4 euros/tige) est plus économique que d'avoir recourt à la plantation. A noter dans ces peuplements la présence de la clématite, soit en latence en sous-étage, soit très forte dans les lisière interne. D'où l'importance de ne pas trop découvrir le sol et de maintenir un éclairage diffus.

Arrêt n° 5 : cas d'un peuplement feuillu sur ancien sol forestier (parc. 569). Peuplement de hêtre sur ancien sol forestier reconstitué naturellement après la première guerre mondiale, exploité partiellement en bois de feu pendant la deuxième guerre mondiale. On peut observer plusieurs générations : présence de quelques gros hêtres massifs et assez branchus, mais relativement nets de branches sur les 3-4 premiers mètres (ancien gainage de l'aubépine ou du noisetier ?) accompagnés de hêtres de 25-30 cm de diamètre assez élancés et de qualité intéressante, ayant profité d'un couvert éducateur et ayant ensuite atteint la strate arborée. La surface terrière est de 18 m<sup>2</sup>/ha (PB-BM). Le taillis arbustif très important a été localement exploité dans le cadre d'un recepage cynégétique (zone de gagnage du chevreuil), ce qui a permis l'installation de semis. L'aménagement prévoit de maintenir les tiges de qualité ainsi que les individus servant de couvert pour la régénération.

#### **Conclusion.**

L'aménagement forestier sur le massif de Verdun prévoit de revenir progressivement à la forêt feuillue originelle. Il semble que dès la première guerre mondiale, les plantations résineuses aient été plantées dans cette optique là, comme peuplement transitoire pour recréer dans un deuxième temps des peuplement feuillus (les résineux devant faciliter la reconquête en sous-étage des feuillus). L'objectif des gestionnaires sera dans les années à venir de tirer parti de l'existant et d'améliorer ce potentiel en recru feuillu, en tirant notamment des leçons sur les successions végétales spontanés qu'ils ont à leur disposition. L'important est la gestion de l'existant et la mise en valeur de la qualité partout où elle est présente.

J. Tomasini

#### **Prochaines tournées PRO SILVA FRANCE prévues**

- 4 novembre : tournée du groupe Lorraine-Alsace à Saint Louis lès Bitche (57).
- 6 et 7 novembre : tournée du groupe Sud-Ouest en Ariège (09).
- 17 novembre : tournée du groupe Nord-Picardie en forêt domaniale de Saint-Gobain (02).
- 16 mars 2005 : tournée du groupe Ile-de-France/Champagne à Vauchassis (10). Thème : Les outils de suivi de gestion (typologie - placettes permanentes).

#### **Message de Norbert Cheylat.**

Chers amis,

J'ai dû à mon grand regret, et je m'en excuse, annuler la sortie des 15 et 16 mai prévue en Périgord Noir.

Mon oncologue m'avait pourtant encouragé à conduire cette sortie mais, elle-même ne pouvait prévoir ! Mon état physique et psychique ne m'a pas laissé mes moyens ni le temps de me faire remplacer. Pourtant tout était prêt.

J'avais préparé un commentaire pour chacune des parcelles : situation de départ, plantations, entretiens, réflexions sur l'évolution positive ou négative de la plantation, espoirs, déceptions, etc...

De plus, j'avais prévu de présenter ce terroir comme il était encore il y a 60 ans pour mettre en évidence les évolutions survenues pendant ces années-là.

Des textes étaient prévus pour illustrer mon propos : le village, la fontaine, le lavoir, l'habitat et les pratiques agricoles de l'époque qui m'avaient rien à envier à celles pratiquées de nos jours (mais ceci est un autre débat).

Mais voilà, les aléas de la maladie ne l'ont pas permis.

Aussi, vu les dérangements et déceptions que j'ai provoqué, je n'ose pas dire que la sortie est toujours possible, conduite par des volontaires. J'en serai très heureux, je pense à mes amis du groupe Sud-Ouest.

Chers amis, je compte sur votre indulgence pour m'excuser cette défaillance et ce contretemps.

J'ai été rassuré par toutes les marques de sympathie que vous m'avez témoignées par téléphone ou par écrit. J'en ai ressenti beaucoup d'émotion.

Comme il ne m'est pas possible de répondre individuellement, je remercie par avance *La Lettre de PRO SILVA* de me réserver une petite place afin que je puisse vous témoigner ma reconnaissance et vous assurer de toute mon amitié.

Norbert Cheylat,

*Eyvigues, le 8 juin 2004*

#### **Nouvelles du site internet...**

Le site Internet de PRO SILVA FRANCE, datant maintenant de plusieurs années (créé par des étudiants fin des années 1990), est devenu quelque peu obsolète, compte tenu de la non actualisation de ce site. Or c'est un outil de communication assez important pour qu'une action soit envisagée. Les idées pour son actualisation ne manquent pas (photos, documents téléchargeables, Lettre de PRO SILVA, calendrier des tournées, manifestations, photothèque...). Le seul problème réside dans la programmation informatique. Le bureau de Nancy est chargé de trouver un informaticien qui nous viendrait en aide pour réactualiser le site (des pistes sont en cours). Nous espérons qu'en 2005, nous bénéficierons d'un site opérationnel...